



**Public-privé :**

**RETRAITES A POINTS = RETRAITES EN MOINS,**

**RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE-PHILIPPE-!**

**UNIS, CONTINUONS POUR GAGNER !**

Le gouvernement n'entend pas le mouvement social, nous méprise et joue le pourrissement. Une nouvelle fois, il renvoie au pseudo négociation à des points secondaires en espérant diviser les travailleurs. Face à cette irresponsabilité, pendant les vacances scolaires, les AG professionnelles et interprofessionnelles continuent à organiser la lutte et à populariser la bataille contre cette contre-réforme des retraites.

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne appellent :

- A soutenir et renforcer les initiatives locales unitaires et les secteurs en grève : manifestations, blocages, diffusions de tracts, présences sur les piquets et développements des caisses de grèves...
- A être nombreux à la diffusion de tracts le **vendredi 27 décembre à Bonneuil à 10h** (Centre Achaland parking Flunch).
- A se mobiliser pour manifester avec les fédérations de cheminots et les secteurs en lutte, **samedi 28 décembre 13h Gare du Nord à Paris**.
- A mener des actions en direction des salariés du privé le mercredi 8 janvier.

**D'ores et déjà les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne appellent à amplifier la mobilisation, grèves et manifestations**

**Le jeudi 9 janvier et le vendredi 10 janvier.**

Les modalités seront précisées lors de la prochaine réunion de l'Intersyndicale 94 (lundi 30 décembre).

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne revendiquent :

- Non à la retraite par points,
- Non au régime unique et à la fusion des régimes,
- Maintien des 42 régimes de retraites et amélioration des régimes existants tant pour les poly-pensionnés que pour les carrières longues que pour la pénibilité,
- Suppression immédiate de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation avec possibilité d'une retraite à 60 ans à taux plein, liquidation de sa pension sur les 10 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois d'indice pour les fonctionnaires,
- Cotisations des entreprises pour les jeunes primo demandeurs d'emploi en formation, stage ou apprentissage, reconnaissance des années d'études supérieures,
- Indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
- Annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,
- Aucune pension inférieure à 1 450 euros nets (80% du salaire médian 1 900€ bruts),
- Retrait du projet de réforme Macron/Delevoye qui n'est ni amendable ni négociable. Créteil le 23 déc. 2019